



Délibérations du Conseil Municipal du 02 juin 2022

Compte Rendu

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
	Approbation du procès-verbal de séance du 31 mars 2022	-Approuver le procès-verbal de la séance du 31 mars 2022 ;	Approuvé à l'unanimité
D22-058	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Morlaix communauté tenant lieu de Programme Local de l'Habitat – Avis de la commune sur le projet de modification n°1	-Emettre un avis sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Morlaix Communauté, - Assortir cet avis d'éventuelles observations ;	Avis favorable à l'unanimité
D22-059	Morlaix Arts Tour	-Autoriser Mme le Maire à signer la convention financière avec Morlaix communauté, -Inscrire au budget les crédits correspondants ;	Adopté à l'unanimité
D22-060	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TPLÉ)	-Instituer la TLPE sur le territoire de la commune nouvelle, -Exonérer de plein droit certains dispositifs, conformément aux dispositions de l'article L2333-7 du CGCT, -Appliquer les tarifs prévus conformément aux dispositions des articles L2333-7 et L2333-9 du CGCT à compter du 1 ^{er} janvier 2023 ;	Adopté à l'unanimité
D22-061	Subventions	-Allouer les subventions aux associations ignaciennes et extérieures proposées par la Commission Vie Communale, Associative et Sports ;	Adopté à l'unanimité
D22-062	Répartition des amendes de police	-Présenter un dossier au Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police ;	Adopté à l'unanimité
D22-063	Rapport annuel sur les marchés – Année 2021	-Prendre acte du rapport annuel concernant les marchés publics en cours ou soldés en 2021,	Le Conseil a pris acte
D22-064	Edification de caveaux par la commune	-Construire 20 caveaux, -Retenir la proposition de la SARL marbrerie Guivarch pour la construction de ces caveaux, -Inscrire au budget les crédits correspondants, -Autoriser Mme le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires ;	Adopté à l'unanimité (Mme Thos non présente)
D22-065	Prix de vente des caveaux	-Vendre les caveaux à prix coûtant ;	Adopté à l'unanimité (Mme Thos non présente)
D22-066	Budget Commune : Décision modificative n°1	-Inscrire les crédits en dépenses et recettes pour la réalisation des caveaux d'avance ;	Adopté à l'unanimité (Mme Thos non présente)
D22-067	Autorisation de supprimer des documents du fonds de la médiathèque	-Autoriser le responsable de la médiathèque, dans le cadre d'un désherbage, à sortir les documents de l'inventaire, -fixer le prix de vente pour ces documents ;	Adopté à l'unanimité
Point retiré de l'ordre du jour	Participation financière		
D22-068	Déclassement du domaine public	-Déclasser deux portions de domaine public situées route de Lescoat limitrophes des parcelles cadastrées section B n°252, 555, 719, 720, 721 et 809, -Intégrer ces parcelles dans le domaine privé de la commune ;	Adopté à l'unanimité
D22-069	Cession d'une parcelle	-Autoriser Mme le Maire à vendre à M. SCHUSTER les emprises déclassées route de Lescoat au prix de 5€ net vendeur le m ² , frais à la charge de l'acquéreur,	Adopté à l'unanimité

		-Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer les différents actes à intervenir ;	
D22-070	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - RIFSEEP	-Mettre en place l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle ainsi que le Complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, -Déterminer les groupes de fonctions ainsi que les montants mini et maxi ;	Adopté à l'unanimité
D22-071	Allocations scolaires	-Fixer les allocations scolaires des écoles publiques et privées, - Autoriser Mme le Maire à signer la convention de subvention de fonctionnement avec l'école privée Ste Marie ;	Adopté à l'unanimité
D22-072	Projet des écoles : Subvention exceptionnelle	-Allouer une subvention exceptionnelle au club de rugby de Morlaix pour la prise en charge partielle du déplacement des écoles de Lanleya et de la Chapelle du Mur ;	Adopté à l'unanimité
D22-073	Tarifs scolaires 2022-2023	-Fixer les tarifs des cantines et des garderies ainsi que le tarif de restauration des enseignants pour l'année scolaire 2022-2023 ;	Adopté à l'unanimité
D22-074	Déplacement des écoles publiques	-Fixer le montant alloué aux écoles pour leurs déplacements ;	Adopté à l'unanimité
D22-075	Tarifs ALSH 2022-2023	-Fixer la grille tarifaire applicable à la Maison des Enfants pour l'année scolaire 2022-2023 ;	Adopté à l'unanimité
D22-076	Tarifs Relais des Jeunes 2022-2023	-Fixer la grille tarifaire applicable au Relais des Jeunes pour l'année scolaire 2022-2023 ;	Adopté à l'unanimité
D22-077	Indemnités stagiaires BAFA	-Fixer le montant de l'indemnité versée aux stagiaires BAFA ;	Adopté à l'unanimité
D22-078	Participation financière pour la halte-garderie	-Allouer une subvention de fonctionnement au lycée professionnel Ste Marie pour le fonctionnement de la halte-garderie, -Autoriser Mme le Maire à signer tout document y relatif, -Inscrire au budget les crédits nécessaires ;	Adopté à l'unanimité
D22-079	Tarifs de la piscine 2022-2023	-Accepter la gratuité d'accès des élèves du territoire de Morlaix communauté à la piscine de Plouigneau dans la limite de 10 séances durant l'année scolaire 2022-2023 avec compensation financière de Morlaix communauté, -Fixer les tarifs applicables aux écoles et ALSH en 2022-2023 ;	Adopté à l'unanimité
D22-080	Mise en place du dispositif argent de poche	-Adopter la mise en place du dispositif « argent de poche » en juillet et août 2022, -Autoriser Mme le Maire à solliciter le financement de ce dispositif auprès de la CAF	Adopté à l'unanimité
D22-081	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L.2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte